



Le plan d'intervention... *au service de la réussite de l'élève*

Cadre de référence pour l'établissement
des plans d'intervention



Objectif de la présentation

Présenter les orientations ministérielles qui sous-tendent la démarche du plan d'intervention :

- ✂ à partir de l'état de la situation entourant l'utilisation du plan d'intervention dans les écoles primaires et secondaires du Québec;
- ✂ en considérant les défis que représente la démarche du plan d'intervention dans un contexte renouvelé.



Contenu de la présentation

1. Quelques faits saillants de la recherche
2. Principaux référentiels
3. Orientations
4. Situations nécessitant l'établissement d'un plan d'intervention
5. La nature du plan d'intervention et ses différentes fonctions
6. Les phases du plan d'intervention
7. Rôles et responsabilités
8. Conditions pour faciliter l'établissement des plans d'intervention



Quelques faits saillants de la recherche

- ✎ Perçu prioritairement comme étant une démarche de concertation, un outil de suivi individualisé ainsi qu'une démarche de résolution de problèmes.
- ✎ Pratique plus intégrée et systématique dans les écoles spécialisées et les classes spéciales que dans les classes ordinaires.
- ✎ 90 % des élèves déclarés « handicapés » ont un plan d'intervention.
- ✎ 60 % des élèves considérés à risque ont un plan d'intervention.
- ✎ Pratique plus difficile d'application au secondaire.



Quelques faits saillants de la recherche

- ✖ Moins du tiers des élèves participent à l'élaboration de leur plan d'intervention.
- ✖ Les parents des élèves « handicapés » sont plus fréquemment invités à l'élaboration du plan d'intervention que ceux des élèves à risque.
- ✖ 90 % des répondants affirment qu'il y a, avant la rencontre d'élaboration avec les parents, une rencontre du personnel de l'école.
- ✖ 40 % des directeurs d'école délèguent, en tout ou en partie, les activités liées à la démarche du plan d'intervention.



Quelques faits saillants de la recherche

- ✶ Les principales forces de la démarche relative au plan d'intervention sont :
 - ✶ faciliter la concertation entre les intervenants;
 - ✶ favoriser la collaboration avec les parents;
 - ✶ permettre de mieux identifier les besoins de l'élève.
- ✶ Les principales difficultés rencontrées sont liées à :
 - ✶ la gestion du temps;
 - ✶ l'utilisation du plan d'intervention comme soutien à l'enseignement;
 - ✶ la participation de l'élève.

Principaux référentiels

- ✱ La Loi sur l'instruction publique (art. 96.14 et 235)
- ✱ Le Régime pédagogique
- ✱ La Politique de l'adaptation scolaire *Une école adaptée à tous ses élèves*
- ✱ Le Programme de formation de l'école québécoise
- ✱ Autres références à prendre en considération :
 - ✱ La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées
 - ✱ La Loi sur la protection des renseignements personnels
 - ✱ L'Entente de complémentarité MSSS-MEQ



Orientations

- ✱ Considérer la réussite de façon différenciée
- ✱ Placer l'élève au cœur de sa réussite
- ✱ Adopter une vision systémique de la situation de l'élève
- ✱ Miser sur les forces de l'élève et sur les ressources du milieu
- ✱ Intensifier la collaboration école-famille-communauté



Considérer la réussite de façon différenciée

Passer de la « *réussite scolaire* » à la « *réussite éducative* » sur les plans de l'instruction, de la socialisation et de la qualification en acceptant que la réussite puisse se traduire différemment :

- ✎ mêmes attentes pour tous les élèves;
- ✎ possibilité d'adaptation pour un élève présentant des besoins particuliers;
- ✎ possibilité de définir des objectifs réalistes que l'élève peut atteindre en fonction de ses capacités, tout en visant le développement optimal de ses compétences.

Dans ce contexte, la démarche au plan d'intervention devient indispensable afin de jalonner le parcours de l'élève handicapé ou en difficulté vers la réussite.



Placer l'élève au cœur de sa réussite

- ✱ Faciliter la participation de l'élève à sa démarche de plan d'intervention en tenant compte de ses caractéristiques et de sa situation.
- ✱ Favoriser l'engagement de l'élève en faisant en sorte que son plan d'intervention soit signifiant pour lui :

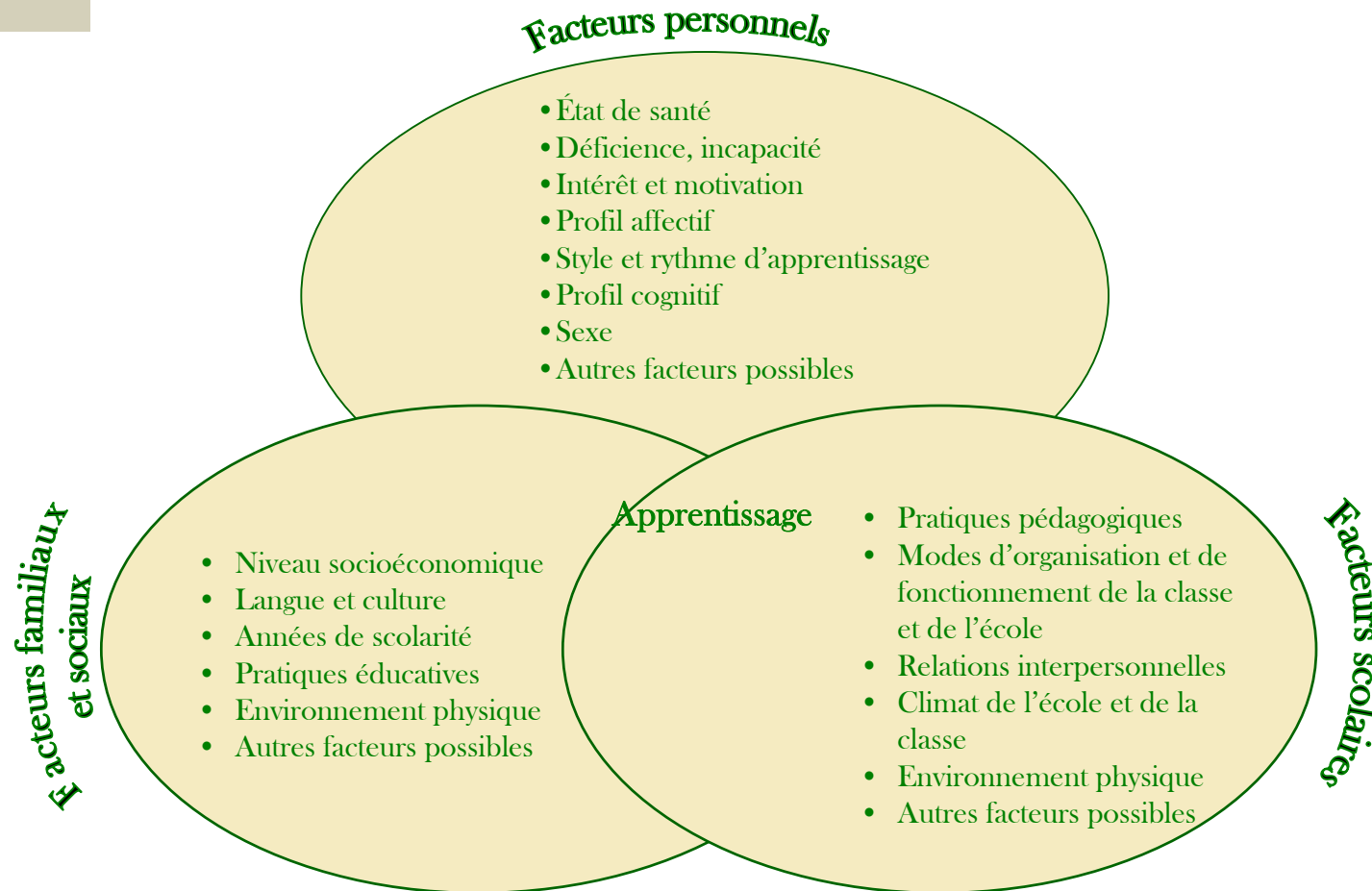
pouvoir et influence – bénéfices – chances de succès



Adopter une vision systémique de la situation de l'élève

- ✖ Envisager les difficultés d'un point de vue systémique oblige à abandonner l'idée que les difficultés relèvent d'un facteur isolé.
- ✖ Adopter une vision systémique, c'est inviter les intervenants à prendre en considération différents aspects de l'environnement, afin de mettre en œuvre des actions qui permettent à l'élève de progresser dans ses apprentissages, *tantôt en réduisant les obstacles, tantôt en les éliminant.*

Facteurs pouvant avoir une influence sur l'apprentissage





Miser sur les forces de l'élève et sur les ressources du milieu

- ✱ Reconnaître les forces de l'élève est essentiel au maintien de sa motivation et de son engagement dans la démarche liée au plan d'intervention.
- ✱ Construire sur la base des forces et des réussites de l'élève est plus facile que d'essayer constamment de corriger les échecs et les incapacités.
- ✱ Miser sur les forces de l'élève et les ressources du milieu représente un levier mobilisateur et facilite la recherche de solutions.



Intensifier la collaboration école-famille-communauté

- ✱ Donner aux parents et à l'élève la place qui leur revient en leur permettant de jouer un rôle actif.
- ✱ Faciliter la coordination des actions pour l'élève qui bénéficie d'un plan de services ou qui reçoit des services fournis par des organismes autres que l'école.
- ✱ *Se concerter, c'est s'entendre pour agir ensemble*; la démarche de concertation se réalise dans la mesure où l'ensemble des préoccupations des différents acteurs sont prises en considération et que les décisions font l'objet d'un consensus.



Les situations nécessitant l'établissement d'un plan d'intervention

- ✦ La situation complexe d'un élève nécessite la **mobilisation** accrue et concertée de l'élève, de son ou ses enseignants, de ses parents, de la direction et, lorsque c'est nécessaire, d'autres acteurs de l'école ou d'autres organismes afin de trouver ensemble des solutions aux difficultés rencontrées et permettre à l'élève de progresser.



Les situations nécessitant l'établissement d'un plan d'intervention

- ✖ La situation d'un élève nécessite la **mise en place de ressources spécialisées** ou encore **d'adaptations diverses**, en plus des actions habituellement entreprises par l'enseignant, en collaboration avec l'équipe-cycle, pour adapter ses interventions aux besoins de l'élève.



Les situations nécessitant l'établissement d'un plan d'intervention

- ✦ La situation d'un élève nécessite **des prises de décisions** qui auront des incidences sur son parcours scolaire, notamment une décision liée à l'adaptation de l'évaluation, à une dérogation au Régime pédagogique ou encore à une orientation particulière au regard de son cheminement scolaire ou de son classement.



La nature du plan d'intervention

Le plan d'intervention a pour objectif d'aider l'élève qui, parce qu'il est handicapé ou qu'il rencontre des difficultés, a besoin d'interventions adaptées pour progresser de façon optimale dans le développement des compétences menant à sa réussite. Il consiste en une planification d'actions coordonnées qui sont établies au sein d'une démarche de concertation. Le plan d'intervention s'inscrit dans un processus dynamique d'aide à l'élève qui se réalise pour lui et avec lui. Il prend appui sur une vision systémique de la situation de l'élève et est mis en œuvre selon une approche de recherche de solutions.



La nature du plan d'intervention et ses différentes fonctions

FONCTIONS

- ✂ Planification et coordination
- ✂ Communication
- ✂ Régulation
- ✂ Prise de décision
- ✂ Continuation et planification de la transition



Les phases du plan d'intervention

- ✦ Collecte et analyse de l'information
- ✦ Planification des interventions
- ✦ Réalisation des interventions
- ✦ Révision du plan d'intervention

Ces phases sont interdépendantes et s'inscrivent dans un processus continu et dynamique d'aide à l'élève.



Collecte et analyse de l'information

- ✱ Prendre connaissance des dossiers antérieurs de l'élève
- ✱ Analyser les travaux récents de l'élève
- ✱ Mettre à contribution l'élève, les parents, le personnel de l'école et, s'il y a lieu, d'autres intervenants
- ✱ Faire des évaluations, lorsque c'est nécessaire
- ✱ Analyser l'efficacité des interventions mises en place
- ✱ Analyser et interpréter l'ensemble des informations relatives à la situation de l'élève



Planification des interventions

- ✱ Mettre en commun l'information relative à la situation de l'élève : ses forces, ses capacités, ses difficultés, etc.
- ✱ Faire consensus sur les besoins prioritaires de l'élève
- ✱ Définir les objectifs
- ✱ Déterminer les moyens et le calendrier
- ✱ Consigner l'information



Réalisation des interventions

- ✦ Informer l'ensemble des personnes concernées par la situation de l'élève
- ✦ Mettre en œuvre et assurer le suivi des moyens retenus
- ✦ Évaluer les progrès de l'élève de façon continue
- ✦ Ajuster les interventions en fonction de l'évaluation de l'élève et de la situation
- ✦ Maintenir la communication avec les parents



Révision du plan d'intervention

- ✱ Réviser et évaluer le plan d'intervention afin de maintenir ou de modifier certains ou l'ensemble des éléments en fonction de la situation en y associant l'élève et ses parents.



Rôles et responsabilités des personnes engagées dans la démarche

Chacun des partenaires participant à l'établissement du plan d'intervention contribue, sur des plans différents et complémentaires, à la réussite de la démarche.



Rôles et responsabilités

La direction de l'école

- ✱ S'assure de l'établissement du plan d'intervention
- ✱ S'assure de la participation des personnes concernées par le plan d'intervention, particulièrement les parents et l'élève
- ✱ S'assure que les parents soient informés régulièrement
- ✱ S'assure du suivi des moyens retenus



Rôles et responsabilités

L'enseignant

La participation de l'enseignant à l'établissement du plan d'intervention est l'expression même de sa responsabilité professionnelle. Il joue un rôle primordial et sa présence, au regard de la signification, est incontournable. Il travaille activement à aider l'élève à atteindre ses objectifs.



Des conditions pour faciliter la mise en œuvre des plans d'intervention

- ✱ Une politique claire et orientante relativement à l'organisation des services éducatifs offerts aux EHDA
- ✱ Le leadership reconnu de la direction de l'école
- ✱ Un climat respectueux des personnes et de leur expertise
- ✱ Des modalités d'accompagnement et de soutien accessibles et adaptées aux divers besoins des milieux



Conditions pour faciliter la mise en œuvre des plans d'intervention

- ✂ Une organisation efficace du temps
- ✂ Des façons de faire renouvelées
- ✂ Des outils de qualité conçus en fonction des caractéristiques et des besoins de chaque milieu



Il n'y a pas de démarche de plan d'intervention... si :

- ✂ un seul intervenant prépare le plan d'intervention dans son bureau
- ✂ ni les parents, ni l'élève ne participent à la démarche
- ✂ le plan d'intervention est tout préparé et il ne laisse place à aucune suggestion
- ✂ des formulaires sont remplis uniquement à des fins administratives
- ✂ la planification pédagogique d'un groupe d'élèves est considérée comme un plan d'intervention (« de groupe »)